

Sont présents ou représentés : Mmes et MM Ardouin - Bajric Renat - Bajric Romer - Bonnafis - Brard - Castellano - Cittadini Donque/Mariani - Campillo/Pénica - Coudriou - Delaunay - Demarécaux - Di Bartoloméo - Durand - Eymieu - Favresse - Féménia - Levilly - Marchall/Levivier - Saliné - Stockdale - Strassel

Absents : Mmes et MM Campbell - Duprey - Escriva - Ferro H. - Ferro R. - Klein - Vanoudheusden .

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter à 18 h.10

Nous remercions les présents et représentés ainsi que Madame Garnier Isabelle, son équipe et la municipalité qui nous ont permis de nous réunir dans les locaux de la Maison de quartier Jean Bouvet.

Comme vous le savez, toute question non inscrite à l'ordre du jour ne peut faire l'objet d'un vote aujourd'hui.

Je laisse la parole à Josette Féménia pour le rapport financier qui est à votre entière disposition.

1 – Rapport financier :

contre : 0 abstentions : 0 pour : unanimité des présents et représentés

Quitus est accordé à notre trésorière Mme Féménia à l'unanimité.

2 - Actions réalisées et actualités.

- Notre site internet, <https://aslsaintjeanlesmoulieres.com/> a un nouveau look.

- Nous avons poursuivi notre chasse aux indéliques (crottes de chiens, haies débordantes, stationnements sur les trottoirs, etc...) malgré tout, certaines incivilités ont été constatées sur nos parkings qui ne sont pas des dépotoirs.

La vie en communauté impose certaines contraintes, notamment le fait de respecter et faire respecter par la famille, les amis, les livreurs, etc... les décisions prises en assemblée générale qui concernent l'ensemble des colotis.

- Une commande groupée de fuel a été faite en septembre 2018.

- Le 23 juin, l'entretien des parties communes du lotissement a été effectué par bon nombre d'entre nous, suivi d'un apéritif très convivial.

3 - Actions à réaliser

1°) **Budget** : Augmentation des cotisations :

En ce qui concerne la cotisation annuelle (actuellement de 50 €), et suite à notre message du 17 mai dernier, il va falloir l'augmenter de 30, 40 ou 50 €.

Nous continuons à gérer le budget au plus juste et cela permettra de faire un appel de fonds moins important au moment de travaux prévisibles, notamment en ce qui concerne notre mode d'éclairage devenu obsolète.

Lors de la dernière absence de lumière dans le lotissement : la direction des Sces techniques de la mairie nous a conseillé de faire réviser, à notre charge bien sûr, l'intégralité de notre ligne si une nouvelle panne venait à se produire.

De toute façon il faudra bien en venir au remplacement à un moment donné les ampoules (à vapeur de mercure) en place actuellement n'existent plus donc ne sont plus remplacées par la mairie et les nouvelles ne sont pas adaptables sur les têtes actuelles de nos lampadaires.

D'autre part, il ne faut pas oublier que l'installation date des années 60. Pourra-t-on adapter les nouvelles têtes ou devra-t-on changer la totalité de l'installation... (Ligne électrique et support luminaires sachant qu'il faut compter au minimum 4200 €)

Peut-on changer chaque tête au coup par coup en cas de panne à moins que cela soit beaucoup plus onéreux.

Nous attendons des réponses aux renseignements demandés et également l'octroi d'une aide le cas échéant.

Commentaires :

L'augmentation de 30 € annuels est adoptée par 21 contre 1 à partir de cette année 2019 par tous les présents et représentés (la cotisation annuelle passe donc à 80 €). M Bajric Romer refuse de payer et quitte l'assemblée.

2°) Ralentisseurs

Suite la demande de quelques colotis, nous avons commandé et réceptionné le matériel au mois de novembre 2018. Un essai avec un seul ralentisseur, a été proposé (15 personnes ont opté pour 1, 5 pour poser les 3 et 2 contre tout ralentisseur).

Une réunion avec les personnes volontaires pour la pose et les membres du bureau permettra de finaliser ce projet (lieu et date restent à fixer).

Une demande de pose de panneaux de limitation de vitesse à 30 Km/h supplémentaires nous a été adressée avant la date fixée. Vote : Contre : 21 Abstention : 0 Pour : 1

3°) Fuel

Une commande groupée est prévue probablement fin été.

3°) Entretien :

Devons nous faire appel à notre jardinier ou comme l'an passé prévoir une journée propreté et apéritif convivial qui pourrait avoir lieu, si cela convient, le samedi 29 juin

Vote venue du jardinier

Contre : unanimité des présents et représentés Abstentions : 0 Pour : 0

La journée "propreté" aura donc lieu le 29 juin 2019, suivie d'un apéritif pour lequel chacun apportera de quoi grignoter.

Observations d'un coloti : Il serait intéressant que ce ne soit pas toujours les mêmes qui participent.

4°) Fibre :

La ligne est enfin opérationnelle pour tous les colotis qui le souhaitent.

- Comme indiqué en début de séance, tous les renseignements et documents sont visibles soit sur notre site, soit sur simple demande à notre bureau.

Observations - questions des colotis hors ordre du jour, donc sans vote :

- Pourquoi avoir 2 comptes à la banque pour le peu d'intérêt que ça rapporte ?

Avec l'augmentation des cotisations qui constitue une avance de fonds, le compte épargne pourrait s'avérer utile.

- Fermeture du lotissement : Deux barrières aux entrée et sortie et mur grillagé Chemin du Vallon des Moulières. A partir de quel niveau la barrière d'entrée, sachant que la 1re partie de la voie est grevée d'une servitude de passage pour les particuliers et lotissements qui utilisent la voie du Domaine Saint Jean, etc...

Nous demandons aux personnes intéressées de nous communiquer leurs solutions qui pourraient être étudiées lors d'une prochaine assemblée. Une aire de retournement est obligatoire en cas de fermeture (pompiers, éboueurs, colis, courrier..).

Allez-vous voir les actualités sur le site, vous intéresse-t-il, qu'en pensez-vous ? La majorité des actions entreprises, les actualités et des renvois aux règlements municipaux y sont notés. Sera mis au vote l'an prochain.

Séance levée à 19 h. 25.

Tous les colotis sont invités au verre de l'amitié.

La Vice-présidente

La Présidente